

*Initiatives ministérielles*

que, même s'il n'y a pas de problème, ils interviennent quand même pour en créer un.

En discutant avec mon cousin et sa femme, parce que maintenant ce sont des couples qui s'adonnent à l'agriculture, j'ai appris que c'était beaucoup plus complexe d'être un agriculteur de nos jours que ce ne l'était quand j'ai grandi et que j'allais à la ferme de mon grand-père et plus tard à celle de mon oncle. Un agriculteur, à notre époque, doit être très polyvalent.

D'abord, il doit être agronome. Il existe de nouvelles cultures, de nouveaux insecticides, de nouveaux herbicides et de nouvelles méthodes de culture qu'il faut connaître. Ce n'est plus aussi simple qu'il y a cinquante ans. À l'époque, on savait très bien quelles cultures on allait pratiquer au printemps et à l'automne. Maintenant, il faut tenir compte des nouvelles méthodes d'exploitation.

La plupart des agriculteurs les plus prospères ont étudié l'agronomie ou ont largement recours aux services d'Agriculture Canada pour tenir leurs connaissances à jour. Les agriculteurs doivent aussi être mécaniciens et opérateurs de machines. L'outillage n'est plus aussi simple.

Je me souviens du temps où j'aidais mon oncle à manoeuvrer son bon vieux tracteur John Deere. Ce n'était pas sorcier, j'aurais même pu réparer des tracteurs à cette époque. Maintenant, comme me le disait mon cousin, les tracteurs ont été remplacés par des machines de 75 000 \$ ou 100 000 \$ très complexes, dont certains éléments sont pilotés par ordinateur. Il faut être opérateur et mécanicien qualifié pour les faire fonctionner et en assurer l'entretien.

Pour être viables, les fermes doivent avoir leur propre atelier d'usinage qui ferait l'envie des ateliers mécaniques de petites villes d'autrefois. Il le fait bien, car les petites villes disparaissent de plus en plus. Du temps de mon grand-père, il y avait trois petites localités entre la ferme et Camrose. Aujourd'hui, plus rien. Si l'on a une panne, il faut soit réparer l'outillage soi-même soit aller jusqu'à Camrose, à Wetaskiwin ou dans un autre grand centre pour le faire réparer. Les agriculteurs ne peuvent tout faire. Il leur faut être non seulement agronomes, mais aussi mécaniciens et opérateurs de machines.

Par-dessus tout cela, Doug et Irma m'ont dit qu'ils doivent s'y connaître en affaires. La gestion d'une exploitation agricole est désormais une affaire compliquée. Les agriculteurs doivent à présent tenir compte de questions complexes comme les liquidités, la dette, les coefficients d'endettement, et les paiements anticipés. Ils doivent avoir une marge de crédit. L'exploitation agricole est devenue une entreprise commerciale complexe.

L'une des raisons qui expliquent que les grandes sociétés agricoles se trouvent à acheter fréquemment des exploitations plus petites est le fait qu'elles ont les connaissances commerciales nécessaires. Plus souvent que

nécessaire, nous avons été témoins au Canada de la disparition d'exploitations agricoles familiales, non pas parce que le propriétaire n'était pas un bon agronome ou un bon machiniste, mais bien parce qu'il n'avait pas les compétences et l'expérience voulues dans le domaine des affaires.

C'est précisément de cela dont il s'agit dans ce projet de loi. Il sert à modifier une mesure législative en vertu de laquelle les agriculteurs pouvaient se comporter en hommes d'affaires et régler leurs problèmes de dette et de liquidités, soit les principales causes d'ennuis qui les guettent.

Le gouvernement soutient qu'il faut adopter ce projet de loi de toute urgence. Sauf erreur, d'autres avant moi ont déjà fait remarquer que cette urgence est factice. Nous avons déjà une mesure législative qui satisfaisait pleinement tout le monde. On en a suspendu l'application et voilà que, à présent, il s'impose d'urgence d'en adopter une autre. Il est vrai cependant que les agriculteurs ne peuvent plus obtenir de prêt.

Ce projet de loi aura le résultat net de supprimer les paiements anticipés pour les récoltes, car il repose sur le principe suivant: si l'agriculteur est en mesure d'emprunter et de payer des intérêts, il peut obtenir une marge de crédit à la banque qui pourra se charger alors de lui avancer les fonds nécessaires. On se contente de privatiser ce service des avances aux agriculteurs. Ce projet de loi évite au gouvernement d'avoir à faciliter la tâche des agriculteurs à qui il laisse désormais le soin de se débrouiller seuls sur le marché. Si l'agriculteur a une marge de crédit valable à la banque, c'est tant mieux pour lui. Si sa marge n'est pas très intéressante, il n'obtiendra sans doute pas d'avance de fonds et ne pourra donc pas procéder aux semailles ou faire le nécessaire pour rentabiliser son exploitation. D'une part, le gouvernement prétend qu'il y a urgence, alors que, de l'autre, les agriculteurs imputent l'urgence au fait que le gouvernement vient de leur créer un problème.

• (1600)

Mais il existe un autre facteur que j'estime fort important en ce qui concerne la grande question de la dette et c'est que, en 1971, la dette des agriculteurs canadiens était d'environ 11 milliards de dollars. En 1986, ce montant était passé à 18 milliards, ce qui représente une augmentation notable de 61 p. 100. N'oublions pas que, au cours de la période visée, les exploitations agricoles étaient financièrement viables. C'était dans une de nos périodes les meilleures pour l'agriculture. Or actuellement nos fermes ont des problèmes de viabilité financière.

En 1987 donc, le rapport du Sénat disait que sur les 22 500 agriculteurs ayant contracté un emprunt, 12 p. 100 étaient en difficulté financière. Dans ma province, en Colombie-Britannique, près d'un agriculteur sur 12 qui avaient emprunté était en difficulté financière. Donc